

au Fil de la Cause

letholonet.fr

Avril 2024

#88



SOMMAIRE

1		
LE MOT DU MAIRE		3
2		
AGENDA		4
3		
LE DOSSIER		6
Le Tholonet, ville active et sportive		6
L'Espace Jeunes		9
4		
ACTUS		10
Démocratie locale		10
Finances		12
Patrimoine		13
Aménagements		14
Environnement et cadre de vie		16
Action sociale		18
Culture et festivités		20
Sécurité		22
Risques majeurs		23
Commerces		24
Enfance, jeunesse et famille		24
5		
EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL		26
6		
INFOS PRATIQUES		28
7		
ÉTAT CIVIL		30

LE MOT DU MAIRE

Chers habitantes et habitants du Tholonet,

Notre objectif, en tant qu'élus municipaux, est de préparer notre village à l'avenir. En faire un lieu où il fait bon vivre, où l'on a plaisir à se déplacer, à grandir, à se retrouver. Notre volonté est de rendre à tous le meilleur service pour l'éducation de vos enfants, vos loisirs sportifs et culturels, le bien-être des aînés, grâce à la qualité des aménagements urbains et naturels ou encore au dynamisme économique de la commune.

Beaucoup de projets ont déjà été concrétisés et d'autres actions structurantes sont engagées ou en cours de réalisation :

- La désimperméabilisation et végétalisation de la place du marché de Palette,
- L'aménagement de l'air de jeu de Capdeville,
- La végétalisation des cours d'école Jean Vincent
- La requalification de l'espace Duby (complexe bibliothèque, salle Pezet, salles associatives)

Tous ces projets sont menés avec un souci aigu des deniers publics. Le résultat des comptes 2023 et le budget voté pour 2024 démontrent, encore une fois, la rigueur de notre gestion financière. **Le taux d'imposition communal n'augmente pas, comme nous nous y sommes engagés.**

Notre engagement collectif permet de préparer l'Avenir.

Mais œuvrer pour le village dans lequel on est né, ne se réfléchit pas sur 6 années. Ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas de savoir où nous en serons en 2026, au terme de notre mandat, c'est de savoir où en sera Le Tholonet à l'horizon de 15 ans, en 2040.

Continuerons-nous à perdre des habitants ? Faudra-t-il se résoudre à fermer des classes ? Les familles et les jeunes actifs seront-ils contraints de s'éloigner de plus en plus d'une commune qu'ils aiment du fait du coût du foncier ?

Notre vision est claire : Le Tholonet ne doit pas être un village dortoir.



Nous avons tous les atouts pour rester un village vivant et inclusif. Un village qui n'exclut pas les générations futures et prend soin de nos anciens.

Le sens de notre mandat, c'est de continuer d'agir avec constance et en cohérence avec nos engagements. Les fausses informations diffusées à intervalles réguliers, souvent anonymes, jouant sur des peurs irrationnelles, et qui entrelacent des faits invérifiables avec de grossières manipulations ne freineront pas notre détermination à faire avancer le village vers un bel avenir.

Soyons ambitieux et raisonnables, c'est la seule manière de réussir et de servir l'intérêt de tous.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien et je vous en remercie.

Vincent Languille

AGENDA

AVRIL 2024

13 avril

De 10h à 12h - Parc des sports
Nettoyons le Sud

De 20h à 21h30 - Église
Sainte Croix du Tholonet
Concert flûte guitare par le
Café Zimmermann

20 avril

20h30 - Salle Pezet
Festival Mus'iterranée
SONEROS avec Provence en
scène

27 avril

Salle Pezet et salle Ferrat
De 10h à 18h : salon e-sports
A partir de 14h : tournoi de
super smash bros ultimate
sur inscription

MAI 2024

18 mai

Salle Pezet : Théâtre jeune
public à partir de 4 ans :
"Tout Émotionnée" par la
compagnie les petits
pois sont rouges and C° avec
Provence en scène

Place du marché
Marché fête des mères
(artisans locaux) pour
préparer la fête des mamans

Du 24 au 26 mai

Exposition - salle Ferrat
Marathon des Arts sur le
sport et le mouvement

25 mai

16h - Place du marché
Performance d'artiste street
Lionel Settini sur les Murs de
Ferrat

18h - Place du marché
Chorégraphie sur le
sport «The Task» par la
Compagnie Ellipse avec
Provence en scène

31 mai

De 11h30 à 13h30 - École
Présentation pédagogique
par Frantz Maury d'un
instrument en péri scolaire :
la trompette

18h30 - Esplanade des
jardins partagés
Fête de la nature
Concert de Handpan et
didgeridoo par Matthew
Brille, grand pique nique tiré
du sac zéro déchets
ouvert à tous et visite des
jardins.

JUIN 2024

Tous les mardis

De 19h30 à 22h30
Les nuits sportives

1^{er} juin

De 14h à 18h - Boulodrome
et parking du ferrageon
Fête de jeu en partenariat
avec l'association de parents
d'élèves

Pavillon Sainte Victoire
Concert piano trompette
par Christophe Bukudjian et
Frantz Maury

2 juin

Prairie des Infernets
Journée Vide Grenier
organisé par le Tholonet
Accueil

5 juin

10h-Bibliothèque municipale
Dis, raconte-moi une histoire
par Chantal Sans, bénévole

8 juin

Journée
Course d'orientation
Départ : place du marché
Arrivée : prairie des infernets

9 juin

Salle de l'Ours et salle Ferrat
Élections européennes
Salle Pezet
L'atelier Donne Moi Des Ailes
présente"ça déménagement

14 et 15 juin

Salle Pezet
L'atelier des p'tits farceurs
présente : Blanche Neige,
Séjour heureux et Charlie et
la chocolaterie

19 juin

Présentation publique du
livre posthume de Michel
Bernascolle «Le Tholonet au
fil du temps»

Du 21 au 22 juin

Parking du Ferrageon
Fête du village

21 juin

Fête de la musique avec
la chorale Crescendo du
Tholonet et Jazz Manouche
avec le Rosemary Quartet
et Cinéma en plein air sur la
pelouse des Infernets

22 juin

Inauguration du sentier
patrimonial. Orchestre de
cuivre en déambulation "la
tit'Fanfare". Soirée dansante
avec Samy Lostone DJ

23 juin

Concert par le groupe Casa
Jazz

29 juin

Fête de l'école

30 juin

Salle Pezet
Les 3T présentent « Les 3T
font leurs jeux »

JUILLET 2024

1^{er} juillet

Lancement du concours photos

6 juillet

Pique-nique Républicain et Bal avec le groupe River Edge

Du 25 au 29 juillet

Les Musicales de la Route Cézanne

AOÛT 2024

20 août

19h - Parc des sports

Bal US ARMY /

Commémoration 80^e anniversaire de la libération

SEPTEMBRE 2024

8 septembre

De 9h à 15h - Parking du Ferrageon

Matinée des associations

Repas champêtre

Moment musical avec le groupe Nid'Oc

15 septembre

Journée

Vide grenier de l'Aviation

Sans Frontières

18 septembre

Salle Pezet

Conférence : "Cézanne et la géologie" par Jacky Chabert, artiste peintre aixois et Yves Dutour, responsable du Muséum d'Histoire Naturelle

21 et 22 septembre

Journées du Patrimoine

Thème : les arbres

21 septembre

Salle Pezet

Concert musical pour jeune public par Pierre Gueyrard
Spectacle enfant : les arbres, les nuages, la lune

22 septembre

Château du Tholonet

Animations par le Canal de Provence et l'ARCT

Soirée - Pavillon Ste Victoire

Bamboo Orchestra

Chorégraphie intense mêlée de force, de grâce et d'originalité aux sons organiques des percussions

Du 20 septembre au 13 octobre

Salle Ferrat

Exposition Photos par Dominique Bosq et Marc Chostakoff

28 septembre

Vernissage de l'exposition photos

OCTOBRE 2024

8 octobre

De 10h à 17h - Parc des sports

Journée handisports

12 octobre

Esplanade des jardins partagés

Jour de la nuit / observation des étoiles

Jusqu'au 13 octobre

Salle Ferrat

Exposition photos

12 octobre

Remise des prix du concours photos

14 octobre

De 14h30 à 16h - salle Pezet

Conférence Histoire de l'Art : L'art Nouveau par Martine Vasselin

16 octobre

De 18h à 19h30 - salle Pezet

cycle "Louis XIV" : les peintres du roi par Martine Vasselin

19 octobre

Halloween

25, 26 et 27 octobre

Rencontre théâtre amateur avec les 3T, le théâtre OFF de Meyreuil et le théâtre du sud de Bouc Bel Air



LE DOSSIER

Le Tholonet, ville active et sportive

Entretien avec
Maxime Vitalis,
Adjoint aux sports

Depuis 2020, notre équipe s'est engagée à enrichir la politique sportive locale avec trois axes principaux :

- Développer l'offre en équipements sportifs en accès libre et gratuit pour une pratique sportive ouverte à tous et à toutes.
- Renforcer les partenariats et le dialogue avec les associations sportives.
- Diversifier les activités disponibles, notamment avec l'ouverture du Pavillon Sainte Victoire à de nouvelles disciplines.

Aujourd'hui les habitants peuvent pratiquer au Tholonet un panel d'activités que nous avons voulu élargir. En plus des disciplines traditionnelles comme le judo, l'aïkido, et la gymnastique, notre offre s'est enrichie d'activités variées telles que l'escrime, la boxe, les arts martiaux vietnamiens, la zumba et le fitness.

De belles synergies se mettent en place entre les associations sportives, l'école et le centre aéré. La proximité du Pavillon Sainte Victoire permet aux entraîneurs de venir chercher les enfants à la sortie des classes pour les amener sur les activités.

Nous veillons également à ce que les seniors trouvent une offre d'activités adaptées à leurs besoins, comme la gym douce, le yoga et le Pilates, qui connaissent un véritable engouement.



Ce panel s'ajoute aux activités en extérieur proposées par le Centre Communal d'Action Sociale. Il nous tient particulièrement à cœur de garantir que chaque habitant trouve une activité sportive à son goût au sein de la commune.

En 2023, nous avons, avec le concours des associations, pu faire découvrir sur site les activités proposées au Pavillon Sainte Victoire.

Le samedi 24 juin 2023, une journée portes ouvertes proposait tout au long de la journée des démonstrations et des cours permettant aux habitants de découvrir un ou plusieurs sports. Le même jour, et en partenariat avec le club de foot, étaient organisés des ateliers découverte innovants : cécifoot, foot en marchant, foot golf.

Pour 2024, nous planifions davantage d'événements, notamment pour célébrer l'année olympique.

L'obtention du label "Terre de Jeux 2024" affirme notre volonté de faire vivre l'esprit olympique, et ce même au Tholonet. Cette année sera tournée vers le sport, en lien également avec le programme culturel municipal, et nos éducateurs sportifs sont prêts à relever ce défi avec brio.

Dans cet esprit, nous avons accompagné le club de Judo et son entraîneur Fabrice Duval dans un projet sportif ambitieux : amener une judokate aux Jeux Olympiques. En prêtant le Dojo et en facilitant son accès à l'été 2023, nous avons permis à Virginia Aymard, qui concourt pour son pays d'origine, le Gabon, de disposer d'une infrastructure de qualité.

Merci à eux deux d'avoir pris le temps de participer à des échanges enrichissants avec les élèves de l'école.

Le sport, ça passe aussi par les équipements sportifs. Notre ambition était de mettre à disposition plus d'équipements en accès libre, pour toutes les personnes qui vivent au Tholonet mais aussi pour celles qui y travaillent. Malgré les retards initiaux dus à la crise sanitaire en début de mandat, notre offre sportive, notamment le très fréquenté city stade, est désormais une réalité appréciée de tous et les animations gratuites organisées par Jonathan les mercredis après-midi rencontrent un franc succès auprès des enfants et des ados.

Le terrain de Padel, après bien des difficultés liées au chantier, va enfin être inauguré et il sera accessible pour tous sur des créneaux élargis.

L'accès sera payant mais restera en dessous du prix des structures commerciales.

La réservation pourra se faire via une application, comme certains terrains de tennis aujourd'hui.





Un nouvel équipement sera également construit en 2024. En effet, un bloc d'escalade viendra renforcer l'offre du Parc des Sports. Tourné vers le loisir, il sera accessible gratuitement.

Nous restons optimistes au sujet de la création d'un pump track mais la question de l'emplacement le plus adéquat pour cet équipement n'est pas encore définitivement arrêtée.

Chaque possibilité doit être minutieusement envisagée avant de finaliser notre choix.

Tous ces aménagements sportifs, le dynamisme de nos associations, le cadre exceptionnel pour la pratique des sports de pleine nature ont valu à la commune l'obtention du label "Ville Active et Sportive".

Rejoindre ce label, c'est intégrer un réseau de villes dynamiques où l'on peut échanger sur les bonnes pratiques.

C'est aussi avoir accès à des financements pour des aménagements sportifs ce qui a déjà été le cas à l'école.

Trop souvent, on dresse un mur entre le sport et la culture. En réalité, ils partagent au contraire de nombreuses valeurs communes : la quête de performance, l'émotion, et la recherche de la beauté.

Des liens profonds unissent sport et culture, chacun jouant un rôle clé dans le développement personnel et le renforcement de la cohésion sociale.

Le Tholonet, véritable terre de jeux, mettra le sport à l'honneur les 24, 25 et 26 mai lors d'un marathon artistique. Au programme, une exposition à la salle Ferrat dédiée au sport et au mouvement, une performance du street artiste local Lionel Settini, la danse «The Task» par la Compagnie Ellipse, ainsi que d'autres animations surprises.

Géraldine Gilbert, Adjointe à la Culture



Simon, Jonathan et Grégory Service jeunesse



Simon, Coordinateur enfance jeunesse



Jonathan et Grégory

Au cours de l'année écoulée, le service des sports du Tholonet a pris un nouvel élan, se structurant et se dynamisant à travers une amélioration de ses infrastructures et de la diversité des animations sportives proposées.

Jonathan et Grégory sont au cœur de cette évolution, en insufflant de l'énergie dans les activités sportives organisées au sein du groupe scolaire Jean Vincent. Leur travail comprend l'animation de séances sportives quotidiennes, l'organisation du cross annuel de l'école, ainsi que les olympiades, marquant des temps forts pour les élèves.

L'année 2023 a vu naître plusieurs événements sportifs qui, vu leur succès, seront reconduits en 2024. Parmi eux, les rendez-vous désormais incontournables des mercredis au city stade, les marches hebdomadaires guidées par Jonathan, ainsi que le Salon du E-sport prévu le 20 avril 2024. En parallèle, dans le cadre des labélisations « Terres de Jeux 2024 » et « Ville Active et Sportive », de nouvelles initiatives sont prévues pour l'année 2024 avec notamment les nocturnes du Parc des Sports au mois de Juin (tous les mardis soirs de 19h30 à 22h) et l'organisation d'une journée sur la thématique du « Sport Adapté » prévue pour l'Automne.

L'Espace Jeunes, municipalisé depuis janvier 2024, bénéficie également des compétences de nos animateurs sportifs. Ce lieu d'accueil pour les adolescents de 11 à 17 ans propose une programmation riche et diversifiée, disponible tous les mercredis de 13h30 à 18h et du lundi au vendredi de 8h30 à 18h pendant les vacances scolaires.

Toute la programmation de l'Espace Jeunes est disponible sur le site internet de la Mairie.



ACTUS

DÉMOCRATIE

Résultats de la consultation locale

Le 2 décembre 2023 a eu lieu la consultation locale portant sur l'installation d'un système de vidéo protection permettant de visualiser les entrées routières de la commune. Le Tholonet est la première commune du département à utiliser ce mode de consultation.

	NOMBRE	POURCENTAGE
INSCRITS	1908	100%
VOTANTS	222	12%
VOTES EXPRIMÉS (V)(B)(N)	221	99,95%
BLANC / NUL	1	0,45%
OUI	135	61%
NON	86	39%
TOTAL	221	100%

Le Conseil Municipal a tenu compte des résultats de la consultation et a voté à l'unanimité le lancement du projet d'équipement en vidéoprotection.

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la commune : www.letholonet.fr

Elections européennes du dimanche 9 juin



Le 9 juin 2024, nous aurons l'opportunité de participer aux élections européennes.

A l'occasion de cet acte démocratique fondamental, tous les électeurs seront appelés à se prononcer en faveur de celles et ceux qui les représenteront au sein du Parlement européen.

Pourquoi voter aux élections européennes est essentiel ?

Le Parlement européen, élu directement par les citoyens des États membres tous les 5 ans, participe à l'élaboration de la législation européenne appliquée dans l'ensemble du territoire de l'Union.

Parmi ces lois européennes on peut notamment citer : le droit à l'oubli numérique, la suppression des sacs en plastique et des plastiques à usage unique, la diffusion gratuite des événements majeurs à la télévision et le droit de rétractation de 15 jours minimum pour les achats en ligne.

Ce processus démocratique offre une opportunité et une responsabilité significatives pour les citoyens de l'UE et l'abstention électorale revient à laisser d'autres décider à notre place. Presque tous les sujets nationaux d'importance ont aujourd'hui une dimension européenne, influençant notre vie quotidienne.

La participation aux élections européennes est plus cruciale que jamais.

Bien comprendre pour qui nous votons

Quatre institutions participent au processus législatif de l'Union européenne :

Le **Conseil européen**, composé des 27 chefs d'État et de gouvernement européens, impulse les grandes orientations de l'Union européenne.

La **Commission européenne**, composée de 27 commissaires (1 par Etat membre), propose le budget et les lois européennes. Chaque commissaire dispose d'un portefeuille spécifique (marché intérieur, Pacte Vert et lutte contre le changement climatique, numérique, finances, sécurité etc.) et sa présidence est élue par le Parlement européen.

Le **Conseil de l'Union européenne**, composé de 27 ministres des États membres, examine, amende et vote le budget et les lois proposés par la Commission, avec le Parlement européen.

Le **Parlement européen**, composé de 720 eurodéputés élus lors des élections européennes, est l'institution qui représente les 500 millions de citoyens européens. Chaque Etat membre a un nombre défini d'eurodéputés proportionnellement à sa population.

La France dispose de 81 sièges. Les prérogatives du Parlement européen sont variées et garantissent que l'Union européenne agit bien dans l'intérêt de ses citoyens :

- Il examine, amende et vote le budget et les lois européennes avec le Conseil de l'UE ;
- Il valide la composition de la Commission et en élit la présidence ;
- Il a la possibilité de constituer des commissions temporaires d'enquête en cas d'infraction ou de mauvaise application du droit de l'Union européenne ;
- Il peut censurer la Commission européenne, ce qui peut impliquer sa démission collégiale.

Comment voter aux élections européennes

Comme pour les autres élections, deux bureaux de vote seront ouverts sur la commune de 8h à 18h.

- Mairie du Tholonet (*Bureau 1*)
- Salle Ferrat (*Bureau 2*)

Vérifiez si vous êtes inscrits sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Si vous n'êtes pas inscrit, pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai. Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré)

Vous êtes absents de la commune le dimanche 9 juin ?

Donnez procuration à une personne de confiance.

Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre.

Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote. Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Pour établir une procuration vous avez trois modes opératoires :

- Soit directement en gendarmerie
- Soit lors des permanences des gendarmes au Tholonet
- Soit par internet : via le site www.maprocuration.gouv.fr (attention toutefois, la procuration devra tout de même être validée par les services de gendarmerie)

Pensez à donner procuration dès maintenant afin d'être sûr que votre procuration soit reçue en temps et en heure en mairie (attention aux délais de poste !)

Gestion des finances communales et investissements

Une commune très bien gérée

Depuis 2020, la municipalité a mené une politique d'investissement sur les fonds qu'elle a réussi à dégager, donc sans avoir recours à l'endettement.

Résultat de la section de fonctionnement :

Malgré une conjoncture difficile due aux augmentations des coûts de l'énergie et à l'inflation, **le résultat excédentaire de la municipalité sur le budget de fonctionnement est de 826 000 euros.** Ce résultat est excellent et permet à la municipalité d'envisager avec une grande sérénité le programme d'investissements à venir.

L'endettement de la commune est à son plus bas.

Cette excellente situation financière a été réalisée sans augmentation des taux des impôts communaux.

Cette année encore et comme promis, le taux des impôts communaux n'a pas été modifié et notre commune continue à se distinguer par un bas taux de la taxe foncière sur le bâti.



PATRIMOINE

Inauguration du sentier patrimonial

Au mois d'octobre dernier, les premiers panneaux du Sentier patrimonial ont été posés au Moulin Cézanne, à l'Eglise et au Boulodrome.

Les autres panneaux préparés par la Commission extra-municipale seront installés au cours du printemps. Ainsi une vingtaine de plaques émaillées renseigneront les promeneurs sur les sites remarquables du Tholonet.

L'inauguration du Sentier aura lieu le **samedi 22 juin à 19h, prairie des Infernets.**

L'apéritif sera offert par la municipalité.



Eici l'aigo es d'or



L'eau est de retour à la petite fontaine des Artauds.

A l'angle du Régalet et de l'avenue Léon Ferrat, les services de la mairie ont rétabli l'arrivée en eau pour le plus grand plaisir de chacun.

Maintien d'un service public à Palette : La Poste

La municipalité a le plaisir d'annoncer le maintien du bureau de poste dans la commune et s'en félicite. Il avait en effet été question qu'il soit supprimé et que les usagers du Tholonet soient redirigés vers celui du Val Saint André.

Une rénovation du guichet a été réalisée par La Poste au mois de novembre dernier et les murs de ce guichet appartiennent à la municipalité.



Fondation du patrimoine



La Fondation du patrimoine agit chaque jour pour sauver le patrimoine dans toute la France. En 2024, deux bâtiments du Tholonet devraient être labellisés et feront l'objet d'une rénovation de toiture et d'intérieur : L'église Saint-Joseph, bâtiment du XVIIème siècle appartenant à la famille Aubrun, et Le Cercle Artistique de l'Union, bâtiment construit en 1914 et appartenant à l'association du même nom.

Une cagnotte va être ouverte sur le site de la fondation. Pour les aider, vous pouvez faire un don sur <https://www.fondation-patrimoine.org>

Une subvention exceptionnelle d'investissement de 5 000€ a été votée par le Conseil municipal en décembre pour lancer la cagnotte du Cercle.

AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

Végétalisation



Un Plan de végétalisation annuel communal de 80.000€ a été porté sur le Budget Primitif 2024, avec une projection annuelle prévisionnelle de 40.000€.

Ce projet bénéficie d'un accompagnement par les paysagistes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour la définition et la qualité de notre programme d'amélioration des espaces verts et espaces extérieurs de l'école ainsi que de son insertion dans le paysage des sites sélectionnés.

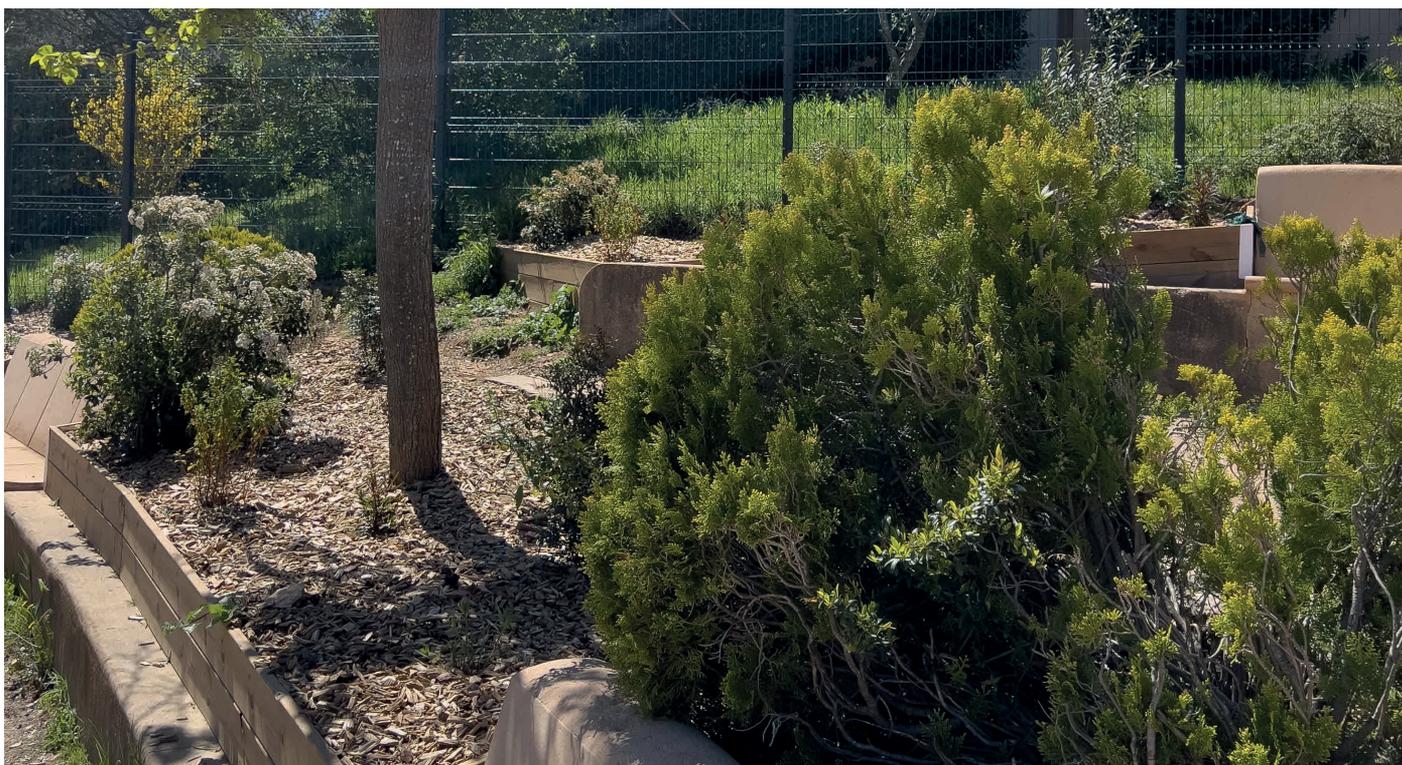
Leurs connaissances du territoire départemental (PLUI, essences locales..) et des objectifs nationaux en termes d'adaptation au changement climatique (variations de température et des précipitations) contribuent à la formation des agents territoriaux et des intervenants.

Premier projet pour 2024 : les cours d'écoles

Le groupe scolaire Jean Vincent compte 6 espaces extérieurs :

- 4 à l'élémentaire : cour carrée ou atrium, amphithéâtre, terrain de sports et cour arrière composée de 3 niveaux de restanques
- 2 en maternelle : cour principale et petit espace clos devant classe des petits





Les travaux ont démarré aux vacances de février 2024 par la plantation de végétaux dans les restanques de la cour arrière de l'élémentaire. Les essences préconisées sont adaptées à la présence des enfants dans cet espace extérieur (pas d'essences épineuses ou à petits fruits rouges, pas de végétaux présentant un risque pour la santé). La hauteur des végétaux est adaptée à la surveillance de la cour.

Ils se poursuivront en novembre suite au travail de réflexion mené par le CAUE concernant la désimperméabilisation des sols, la création d'espaces ombragés et l'intégration de l'eau dans l'aménagement.

Ce travail sera effectué en partenariat avec les enseignants, les agents de la collectivité, les parents, les enfants et les élus.

L'objectif est d'offrir à nos élèves de l'école élémentaire un nouveau cadre de vie plus frais, plus accueillant et plus inclusif.

Dans un second temps, en avril la **végétalisation du rond-point de la route du Cagnard jusqu'aux services techniques** sera effectuée, et enfin la **végétalisation des abords du tout nouveau terrain de Padel**.

Pour ces travaux, une attention particulière est apportée à la **gestion de l'eau et des sols** avec l'apport de terre végétale lorsque c'est nécessaire pour compenser la qualité des remblais utilisés, l'amendement éventuel par fumier de mouton en granulés et engrais, la mise en place de paillage et si besoin la création de tranchées drainantes en amont des massifs pour faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol et éviter le ravinement/ruissellement de surface.

Partenariat local et solidaire pour favoriser l'emploi sur le territoire

Dans le cadre de l'entretien de ses espaces verts, la commune fait appel régulièrement à l'ESAT des Parons (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Il s'agit d'une structure médico-sociale de réinsertion et de soutien professionnel pour les adultes en situation de handicap.

Ils interviennent notamment sur des travaux de débroussaillage, d'entretien de voirie et de dépollution en zones urbaines et naturelles.

Les équipes sont composées en moyenne de six ou sept personnes et un encadrant.

Pour l'année 2024, 34 interventions ont été programmées.

Ce partenariat participe à renforcer la démarche inclusive de la commune et à participer à la responsabilité sociétale.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

La gestion durable des déchets

Le tri sélectif

Depuis 2022 les consignes de tri sont simplifiées à l'échelle de la métropole, qui détient la compétence déchets, et tous les emballages en plastique, métal, et carton peuvent être recyclés ensemble, dans les points de collecte jaunes. Les performances du territoire en matière de gestion des déchets se sont améliorées, répondant à une triple urgence : écologique, économique et sanitaire.

Pour rappel, la Commune propose 4 points d'apports volontaires :

- Parking du Ferrageon
- En face du groupe scolaire
- Av Aurélien Houchart
- Entrée domaine de l'Escapade

La Métropole offre également un service gratuit d'enlèvement pour les meubles et les gros appareils électroménagers, ainsi que des déchetteries accessibles et un service de récupération des petits encombrants. Pour plus de renseignements : <https://dechets.ampmetropole.fr/>

Rappel horaires et accès déchetterie à Meyreuil

Il est à noter que la déchetterie de Meyreuil s'est récemment dotée d'un espace "donnerie" permettant d'y déposer ou d'y prendre gratuitement des objets, meubles ou matériaux encore en état d'être utilisés.

Réduction de la quantité de déchets :

La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), concrètement c'est quoi ?

Cette loi vise à sortir du plastique jetable, à mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et favoriser le réemploi solidaire. Elle agit contre l'obsolescence programmée et promeut des méthodes de production plus durables. Dans le quotidien des habitants et des collectivités, le message est le même : trier pour collecter, recycler et réemployer.

Quelle gestion pour les biodéchets ?

Sur le territoire de La métropole Aix-Marseille-Provence, c'est le compostage qui a été choisi pour les déchets non dangereux et biodégradables de jardin ou de parc, et les déchets alimentaires ou de cuisine.

La commune du Tholonet a commencé sa lutte contre le gaspillage alimentaire en 2021, au sein de son restaurant scolaire. Accompagnée par la métropole, aujourd'hui elle est en ordre de marche et travaille activement sur la mise en place d'une solution de gestion de ses déchets produits par la cantine.

Du côté des habitants, le compostage ou le lombricompostage est également préconisé : individuel ou collectif.

A ce sujet, des habitants du quartier de La Poste de Palette sont à l'initiative de la gestion et de l'installation d'un dispositif de compostage collectif dans leur quartier afin de recycler leurs biodéchets (épluchures, restes alimentaires, petits déchets verts,...) en bénéficiant d'un accompagnement de la métropole. La Mairie, qui salue cette expérimentation, a accepté de mettre à disposition un petit espace vert à proximité ainsi que la construction d'un abri pour positionner les bacs de compostage.

La mise en place de ce système peut être demandée par tout groupement de huit foyers ou plus, disposant d'un espace vert commun permettant d'installer des bacs, en se rendant sur le site internet de la métropole : <https://dechets.ampmetropole.fr/>



LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

GRATUIT

Opération broyage de végétaux

LE THOLONET

Mercredi 3 avril de 9h à 16h :
Parking du parc des sport,
135 Allée Louis Philibert

1
VENEZ AVEC VOS BRANCHAGES
jusqu'à 10 cm de diamètre

2
REPARTEZ AVEC VOTRE BROyat
pour pailler vos sols

ADOPTER LE
R3FLEXE
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER
dechets.ammetropole.fr
0800 94 94 08

Les déchets verts

Concernant les déchets verts, issus des tontes de pelouses, de la chute des feuilles, de l'élagage ou des Obligations Légales de Débroussaillage, il est important de ne pas les jeter avec les ordures ménagères puisqu'ils peuvent être revalorisés différemment.

Il existe pour cela trois possibilités de traitement :

- Compostage
- Dépôt en déchetterie
- Broyage

Le mercredi 3 avril, la métropole organisait une journée de broyage.

Les habitants du Tholonet avaient la possibilité d'amener leurs déchets verts sur le parking du Parc des Sports du Tholonet et de repartir avec leur broyat.

Les dépôts sauvages

Bien que la collecte et le recyclage soient facilités par des services dédiés, des déchets continuent d'être abandonnés illégalement sur notre commune. Le dépôt de cartons de livraison, d'appareils électroménagers ou de meubles divers aux points de collecte des déchets communaux et privés constitue un acte susceptible de faire l'objet de contraventions. Pour rappel, il s'agit d'un délit donnant lieu à une amende forfaitaire de 1500€.

Nous appelons tous les habitants du Tholonet à continuer de faire preuve de civisme en utilisant les déchetteries pour ce type de déchets. Nous encourageons ceux qui sont témoins de dépôts sauvages, à contacter le centre d'appel «Engagés au Quotidien» pour signaler ces actes.

Pour faire une demande de bac, d'intervention sur le mobilier urbain, de ramassage des encombrants et pour constater des dépôts sauvages, contactez le centre d'appel métropolitain "Engagés au quotidien" au 0 800 94 94 08.



Infos Centre Communal d'Action Sociale

Les habitants du Tholonet connaissent le Centre communal d'action sociale (CCAS) installé à l'Espace Duby, à côté de la Bibliothèque. La première mission d'un CCAS vise à remédier aux situations de fragilité qui touchent souvent les personnes isolées ou les familles en difficulté, les séniors et notamment les plus âgés d'entre eux, les personnes touchées par le handicap ou en recherche d'emploi.

Poussez la porte du bureau de Caroline et vous découvrirez vite que le CCAS du Tholonet est un lieu d'écoute et de conseil, d'information et d'orientation. On y trouve un soutien, une aide spécifique en rapport avec la vie quotidienne et un accompagnement précieux pour accomplir les multiples démarches administratives qui déroutent nombre de nos concitoyens.

Mais le CCAS, c'est aussi un service d'animation qui propose des occasions de rencontre et de convivialité variées et attractives.



Plus d'une centaine de participants se sont retrouvés au Pavillon Sainte Victoire, début janvier, pour partager la traditionnelle Galette des Rois des séniors. Ce fut un après-midi réjouissant, animé par un magicien éblouissant et une chanteuse de grand talent.



Des Ateliers pour « Bien vieillir »

Une offre originale initiée et financée par différentes caisses de retraite. Depuis la rentrée de septembre, une conférence inaugurale et divers ateliers gratuits regroupant une quinzaine de participants pendant deux ou trois mois ont décliné quelques facettes du « Bien vieillir » : bien-être par la sophrologie, gymnastique cérébrale et mémoire ou encore la maîtrise des clés du numérique.

Un atelier théâtre et un atelier Pilates sont programmés au cours du printemps. Ceux qui souhaitent y participer peuvent encore s'inscrire directement auprès du CCAS.

Grâce au soutien de la commune, le CCAS a pu offrir pendant un trimestre un Atelier créatif aux artistes en herbe, proposer chaque semaine de la Gym douce et donner la possibilité de conserver une bonne santé en parcourant les sentiers du Tholonet au rythme d'une Marche douce.

Enfin, si l'on veut partir à la recherche de ses ancêtres, on peut rejoindre l'atelier d'initiation à la généalogie.



Dernière initiative en date en partenariat avec l'Espace Jeunes, l'organisation d'un après-midi Jeux de société pour tous.

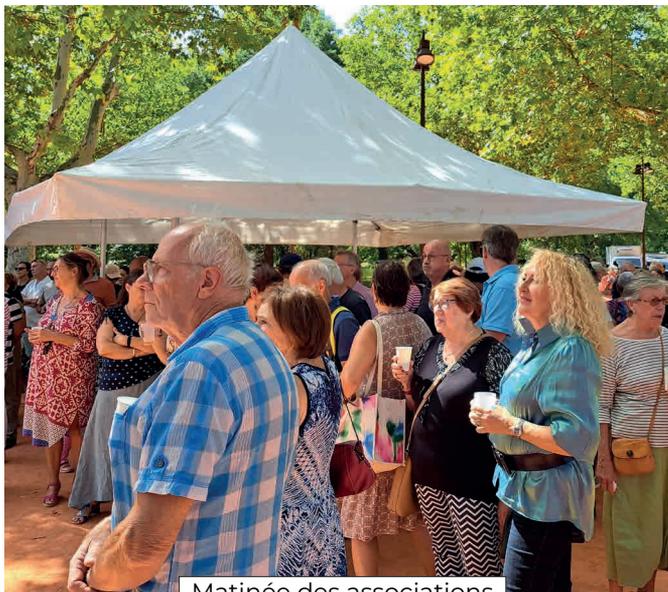
De jeunes collégiens ont fait découvrir les règles du Loup Garou à quelques aînés avant que ces derniers ne les entraînent dans une partie de belotte.

Il y avait beaucoup de plaisir et de joie dans cette rencontre et un désir partagé de renouveler les occasions qui permettent aux différentes générations de se retrouver et de renforcer ainsi le lien social dans la commune.

CULTURE ET FESTIVITÉS

Retour en images

Voeux du maire, galette des rois, marché de Noël, exposition sur la laïcité, espace jeunes, théâtre les années folles, halloween, matinée des associations, concours photo.



Matinée des associations



Halloween



Marché de Noël



Cérémonie des voeux



Exposition sur la laïcité



Carnaval des écoles

Concours photos 2024

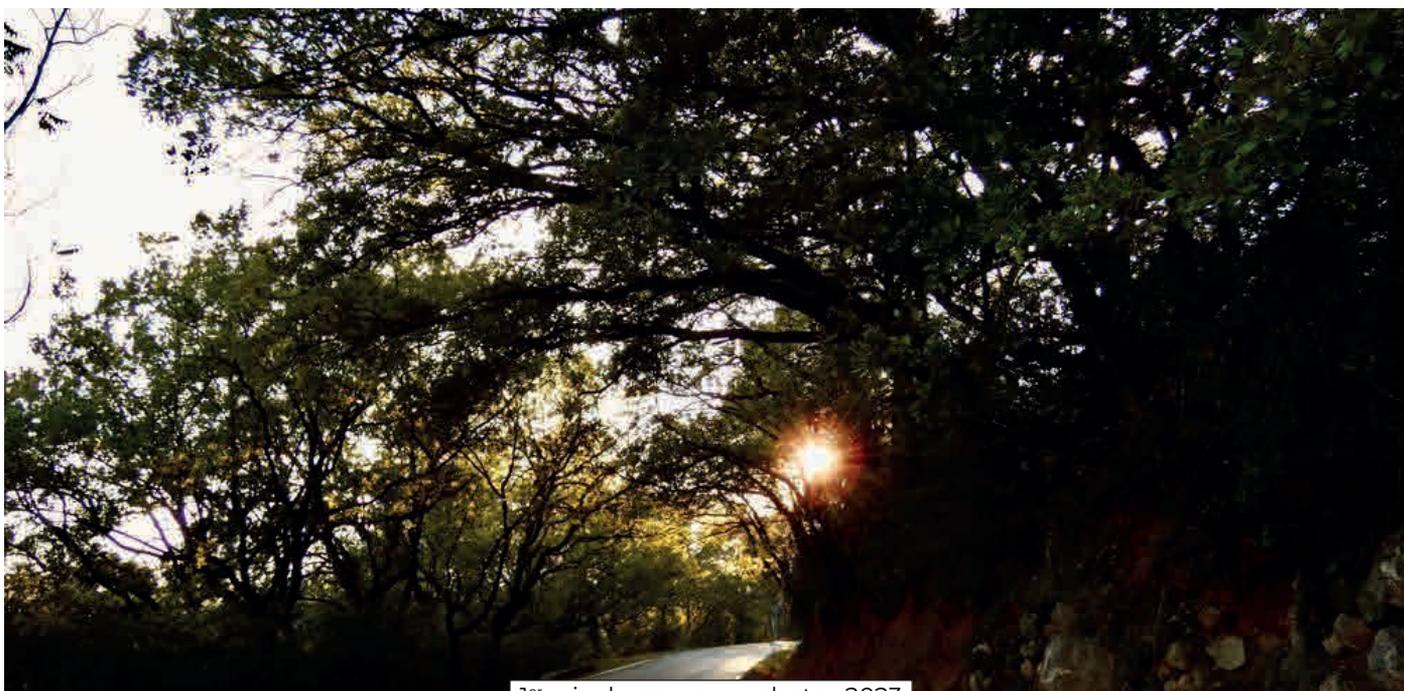
Grâce à son succès renouvelé, le concours photo de la commune du Tholonet entre dans sa troisième année. La période de concours se situe cette année en juillet et août et va permettre au plus grand nombre de participer. Pour rappel, le concours est ouvert à tous sans aucune restriction.

Le thème et le règlement seront donnés début juillet par différents moyens de communication et seront consultables sur le site de la commune, à la bibliothèque municipale, sur les panneaux d'affichages de la commune.

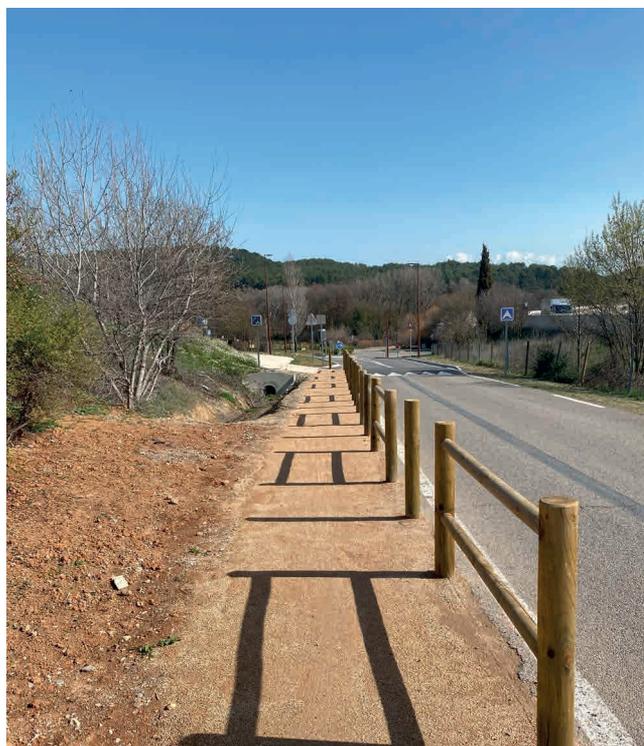


Nous sommes très heureux d'accueillir cette année ARCIImages, l'association photographique de la Vallée de l'Arc dans le Pays d'Aix en Provence qui est rattachée à la Fédération Photographique de France.

L'association ARCIImages nous fait l'honneur de participer à notre concours, elle s'associe et diffuse en temps utile thème et informations à tous ses membres et à la fédération nationale.

1^{er} prix du concours photos 2023

Phase 2 des aménagements de la route du Cagnard



La deuxième phase d'aménagement de la route du Cagnard est maintenant terminée et s'inscrit dans la continuité des réalisations effectuées lors des travaux de sécurisation des abords de l'école. En effet, cette voie d'accès direct au groupe scolaire a été repensée afin d'améliorer la sécurité routière entre Chanteperdrix et le rond point de l'école. Une voie multifonction, à usage des piétons et cyclistes, a également été créée sur cette portion de route et s'inscrit dans la volonté de la commune de favoriser les mobilités douces sécurisées.

Cette voie permet de séparer les usagers vulnérables de la circulation automobile, réduisant ainsi les risques de collision.

Elle encourage la réduction de la vitesse des véhicules, et augmente la visibilité des usagers non motorisés. En améliorant l'accessibilité, elles favorisent aussi une cohabitation harmonieuse des personnes et une mobilité inclusive.

Diagnostic sécurité routière et vélo

En raison de l'importance du trafic routier traversant la commune (trafic de transit, de desserte, voire de tourisme avec l'accès au massif Sainte Victoire), l'amélioration de la sécurité routière est essentielle pour mieux vivre dans notre village.

La municipalité a pris attache en janvier avec le CEREMA (un établissement public rattaché au ministère de la transition écologique) pour établir un diagnostic de sécurité routière. Des recommandations visant à améliorer les conditions de circulation des usagers seront également présentées. L'étude est en cours.

Une fois le diagnostic rendu et les préconisations faites par le prestataire, la commune lancera un programme de sécurisation des axes routiers.

Déménagement du poste de la Police Municipale au centre de Palette

Le poste de la police municipale se trouve actuellement dans un local annexe à l'église, dans le vieux village, à côté de la mairie. Peu visible de la population, la municipalité avait à cœur de placer ce poste de police au centre de Palette, au plus près des habitants.

Ce sera chose faite ces prochains mois puisqu'il a été décidé d'installer la police municipale à proximité du bureau de poste. Au préalable, il sera nécessaire d'effectuer des travaux pour adapter les locaux existants, dont la mairie est propriétaire, à l'activité de police municipale.



RISQUES MAJEURS

Des risques d'incendie accrus

OLD

La Mairie rappelle à ses administrés l'importance pour chaque propriétaire de la commune de réaliser ses Obligations Légales de Débroussaillage.

L'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) est une mesure cruciale dans la prévention des incendies de forêt, particulièrement dans les territoires à haut risque comme celui du Tholonet. Cette obligation, encadrée par la loi, vise à limiter la propagation des incendies en réduisant la quantité de végétation susceptible de s'enflammer autour des habitations et des infrastructures. Attention cependant, elle ne consiste en aucun cas à tout raser autour de chez soi !

Importance de l'OLD

Réduction du risque d'incendie : en éliminant les broussailles, les arbustes et les arbres morts ou trop proches des bâtiments, l'OLD diminue significativement le risque qu'un feu se propage.

Protection des habitations : les zones débroussaillées autour des maisons créent un espace de sécurité qui peut ralentir ou stopper l'avancée d'un incendie, offrant ainsi une meilleure protection aux habitations et à leurs occupants.

Facilitation de l'intervention des secours : les zones débroussaillées permettent également une meilleure accessibilité aux pompiers et aux véhicules de secours en cas d'incendie.

Obligation légale

En France, l'OLD est encadrée par le Code forestier qui impose aux propriétaires de débroussailler autour de leurs habitations et sur les terrains qu'ils possèdent, dans un rayon de 50 mètres et jusqu'à 100 mètres sous certaines conditions, en fonction de la réglementation locale. Cette obligation s'applique même si les travaux doivent être réalisés sur une partie du terrain appartenant à un voisin, avec son accord.

Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions pour les propriétaires négligents, notamment des amendes. Plus important encore, en cas d'incendie, une négligence dans l'application de l'OLD pourrait avoir des conséquences dramatiques, tant sur le plan matériel qu'humain.

L'OLD n'est pas seulement une obligation légale ; c'est une mesure de bon sens et de responsabilité envers soi-même, ses voisins et l'environnement. En réalisant ces travaux de débroussaillage, les habitants contribuent activement à la prévention des incendies de forêt, protégeant ainsi leur patrimoine, leur famille et favorisant la sécurité de toute la communauté.

Comité Communal des Feux de Forêts



Le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) de la commune du Tholonet joue un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre les incendies, un enjeu crucial sur notre territoire, soumis à un risque d'incendie élevé.

Les bénévoles du CCFF, par leurs patrouilles et actions de sensibilisation, sont indispensables pour détecter rapidement les départs de feu et informer la population sur les précautions à prendre.

La saison estivale 2024 approche à grands pas et le CCFF du Tholonet lance un appel pour recruter de nouveaux membres afin de grossir ses rangs.

Rejoignez cette équipe de bénévoles engagés afin de contribuer à la sécurité et à la préservation de l'environnement local.

Contact : Gwion Meyer - meyer.letholonet@gmail.com

Le marché de Palette



La commune est heureuse d'annoncer l'arrivée d'un nouvel étal sur le marché. Xavier Guy, producteur local de légumes et de fruits bio de plein champ, sera présent à partir d'avril / mai.

Venez découvrir tous les stands qui occupent la place du marché tous les samedis matin, de 9h à 12h :

Laurent Villevieille : maraîcher primeur, fruits et légumes de saison

Bastien Olivieri : poissons et fruits de mer

André et Christine Gamba : pâtes fraîches artisanales

Magdalena Serrano : Fruits secs bio

Xavier Guy : Primeur bio, fruits et légumes de saison

ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

Municipalisation de l'Espace jeunes

Initialement créé et géré par l'association AGAPE, l'espace jeunes est devenu municipal depuis le 1^{er} janvier 2024.

Il s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans. Des activités sont proposées pendant les vacances scolaires et bénéficient en moyenne à 15 jeunes par séjour.

L'offre est variée : activités culturelles (arts plastiques, visites), de loisirs (jeux de société), sportives (foot, tennis, basket, aikido, pétanque...), citoyennes (Opération nettoyons le sud, jardins partagés, Iron man, ...), séjours de courte durée et s'est diversifiée depuis novembre 2022, en proposant des stages multisports.

L'année 2024 se caractérise par la proposition d'un service supplémentaire : l'ouverture le mercredi après-midi (13h30/18h) pour des projets jeunes et la poursuite des animations pendant les vacances scolaires.

TARIF MERCREDIS (35J) FORFAIT

QF : 0 à 600	50€
QF : 600 à 1200	70€
QF : + de 1200	90€

TARIF VACANCES JOURNÉE

QF : 0 à 600	11€
QF : 600 à 1200	12€
QF : + de 1200	14€

L'école

Cette année encore, la commune du Tholonet démontre son engagement solide envers l'éducation et l'environnement par des investissements significatifs dans l'école. L'accent est mis sur la végétalisation, avec une dotation de 39 000 euros prévue pour 2024, visant à créer un espace plus vert et accueillant pour les élèves. En parallèle, un projet de désimperméabilisation sera accompagné par le CAUE pour un budget de 13 000 euros, avec des travaux prévus en 2025.

Des améliorations substantielles sont également prévues pour les infrastructures scolaires avec un montant total de 140 000 euros. Les poteaux abîmés de la cour seront remplacés, la cantine va faire l'objet de travaux de rénovation et une chambre froide y sera installée. Un point d'eau potable extérieur sera également mis à disposition des élèves et parents.

L'investissement ne se limite pas aux infrastructures matérielles, une dotation scolaire de 23 500 euros, soit 118.53 euros par enfant, est allouée, favorisant l'éducation et l'accès aux ressources pédagogiques nécessaires.

Enfin, la sécurité de l'école, priorité absolue, a été améliorée fin 2023 dans le cadre du plan Vigipirate. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux



EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

LISTE LE THOLONET POUR L'AVENIR

De la véracité de l'information

Notre société actuelle est abreuvée d'informations, à la limite de la saturation. Les médias, les réseaux sociaux, nos smartphones et nos messageries nous envahissent à longueur de journée.

Mais a-t-on besoin de tout cela et surtout quelle est la fiabilité des informations que nous recevons ?

Dans une commune comme la nôtre, il est nécessaire de communiquer sur le fonctionnement des services et sur les projets en cours et à venir.

En tant que représentants élus et légitimes de la population, notre responsabilité est de veiller scrupuleusement à la fiabilité des informations que nous partageons, malgré les critiques concernant parfois la lenteur de nos réponses. De nombreux moyens de communication ont été mis à disposition des habitants, leur permettant d'aller chercher des renseignements éclairés et fondés sur les différents projets municipaux.

Des processus de concertation afin de recueillir l'avis des citoyens (permanence des élus, rendez-vous avec les élus en mairie, consultations et groupes de travail citoyen, ...) ont également été mis en place.

Malgré ces dispositions et depuis plusieurs mois déjà, notre travail municipal et celui des collectivités associées (département, métropole et région) est régulièrement ciblé par des entités se présentant comme des collectifs, tout en restant anonymes. Ces groupes propagent activement des «fake news», informations fallacieuses ou infox, dans le but de porter atteinte à notre réputation et de discréditer nos actions.

Bien que les tracts anonymes diffusés par ces groupes prétendent se baser sur des faits, ils sont en réalité interprétés et déformés sans aucune retenue, niant la vérité. A la limite de la diffamation, ces informations disséminées sans discernement ne font l'objet d'aucune vérification rigoureuse.

L'existence d'oppositions est une composante normale et bienvenue de notre démocratie. Cependant, pour véritablement avancer, il est crucial d'établir un dialogue constructif. Nous restons toujours disposés à écouter des suggestions pragmatiques, mais ne pouvons accepter de ne pas dénoncer ces attaques diffamatoires.

Ce phénomène de société, qui n'est pas propre à notre commune, crée un climat de suspicion dont nous n'avons pas besoin en cette période déjà marquée par un contexte géopolitique tendu et par l'inflation.

Depuis plus de deux décennies, de nombreuses responsabilités clés ont été décentralisées du niveau communal vers la métropole, telles que l'aménagement du territoire, le développement économique, les transports, la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau, et l'assainissement.

Le Tholonet est une commune exceptionnelle bénéficiant d'une localisation idéale, mais elle n'est pas pour autant un village dortoir. Elle représente un centre vibrant de vie, de culture, de sports, d'artisanat et de commerce.

Cette réflexion vise modestement à stimuler la réflexion et à favoriser une amélioration de notre coexistence, essentielle dans le tissu social actuel et, plus localement, au sein de notre commune. Nous ne prétendons pas détenir toutes les réponses, mais espérons contribuer, à notre échelle, à enrichir le débat et à renforcer le lien communautaire, vital pour notre «vivre ensemble».

Préserver le prestige du Tholonet ? Absolument.

Voilà pourquoi le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) n'envisage pas de densifier les zones résidentielles, tout en protégeant les paysages et les espaces naturels habités. Il répond à l'aménagement de notre commune afin qu'elle conserve son confort de vie autant que son équilibre générationnel.

Refuser l'accès à notre commune aux classes moyennes et aux jeunes actifs, qui pour beaucoup travaillent déjà au Tholonet ou dans ses environs ? Certainement pas.

N'oublions pas qu'un village se distingue par ses habitants, sa vitalité et sa convivialité, et pas seulement par son immobilier haut de gamme. Car c'est bien l'harmonieuse combinaison de tous ces éléments qui font l'identité et le prestige du Tholonet.

Des logements sociaux vont-ils être construits à chanteperdrix ? Non.

Il s'agit de logements intermédiaires. Des appartements construits par un promoteur sur des terrains privés qui seront mis en vente et en location. Il y en a déjà dans la commune. C'est exactement le même type d'appartements et de positionnement que Scénario.

Avons-nous besoin de construire des logements ? Oui.

Un village n'est pas figé. Les nouveaux arrivants, les familles qui s'installent parmi nous amènent des enfants. Les enfants vont à l'école qui doit garder un effectif stable pour qu'il n'y ait pas d'autres fermetures de classe.

Les parents travaillent dans notre bassin d'emploi qui est très dynamique, et évitent d'aggraver les grands déplacements sur la route.

Si on construit 90 logements en 15 ans, n'y aura-t-il pas trop d'habitants ? Non.

Lors des 12 dernières années, il y a eu 140 logements construits sur la commune. Pour autant la population a baissé de 30 habitants. Cette relation n'est pas automatique.

Vincent Languille, Patrick Brico, Lara Facchini, Maxime Vitalis, Géraldine Gilbert, Alexandre Raoux, Gilles Pivot, Gwion Meyer, Marie Ebermeyer, Stephan Penadille, Anne Amate, Eric Audo, Ariane Woringer, Fabien Guardia, Tatiana Favre, Geneviève Ciavaglini

LISTE NOTRE EXPÉRIENCE AU SERVICE DE VOTRE QUALITE DE VIE

Chers habitants

Finances : pandémie mondiale, inflation des matières premières, mais aussi des coûts du crédit, menaces sur la fiscalité locale.

Dans ce contexte, chaque élu local doit bâtir un budget 2024 adapté. Il devra s'inscrire dans ce contexte de stagflation, caractérisé par un ralentissement de la croissance économique et une inflation élevée (mondialisation).

Une gestion financière rigoureuse doit prioriser certains axes. La proximité, avec un cadre de vie apaisé, en renforçant la sécurité, la propreté, l'environnement, les espaces verts (implantation d'essences méditerranéennes). L'aménagement de la Commune, avec la valorisation du patrimoine et espaces sportifs, des économies d'énergie, du développement des mobilités douces. Une Commune au centre des services, par l'éducation, le lien social, la culture, le sport. Une gestion vertueuse, avec le maintien des taux fiscaux pour préserver notre pouvoir d'achat. Les communes ayant retrouvé leur capacité depuis 2023 de voter leur taux de THRS après trois années pendant lesquelles ces taux étaient figés à leur valeur de 2019 dans le cadre de la suppression progressive de la TH sur les résidences principales.

Nous veillerons au respect de ces axes à travers les instances municipales.

Bien vivre au Tholonet : une priorité. L'inquiétude monte au Tholonet au sujet du PLUi.

Les habitants appréhendent la diminution de leur qualité de vie menacée par de nombreux projets de construction dans la commune, mais aussi à la Barque, et à l'entrée d'Aix où des centaines de logements vont impacter nos infrastructures.

Au THOLONET, de nombreux logements sont prévus route du Cagnard aux "Acanthes", près du "Faubourg" à PALETTE et au "Triangle vert" sans compter ceux du privé.

Quel devenir pour notre qualité de vie, quel risque concernant le plan d'évacuation du barrage?

Marie-Hélène Ausset, Michèle Cots

INFOS PRATIQUES

Départ d'Aude et Franck de l'épicerie Utile

Merci.

C'était le 31 juillet 2015, notre premier jour, votre rencontre. Le début d'une belle histoire avec vous, nos tous premiers clients, toujours fidèles aujourd'hui.

Nous nous rappelons encore cet accueil si chaleureux : « bienvenus à Palette », nous disiez-vous !

Cette aventure est un franc succès, fruit de la parfaite conjugaison de votre pleine considération et de notre implication.

Si enthousiastes et heureux de démarrer cette épopée, à vos coté, c'est avec émotion que nous vous quittons.

Beaucoup de liens et de complicités sont nés au Petit U, au cours de ces neuf années, riches d'attentions, d'échanges sincères et de fous rires ! C'est donc un nouveau printemps qui arrive, avec lui un nouveau cycle et son renouveau.

Une nouvelle page se tourne pour le Petit U de Palette...

Au revoir,

Aude & Franck



Ouverture d'un office notarial sur la commune

Chères Mesdames, Chers Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture de notre office notarial sur la commune du Tholonet depuis le 2 janvier 2024.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner et vous renseigner dans tous vos projets familiaux, patrimoniaux et professionnels.

Adresse de l'étude : Palette - 434 allée François Aubrun, le Triangle Vert, Bâtiment 2

Tel : 04 65 40 66 26

Emails : caroline.pla-chevalier@notaires.fr

a.rimet@notaires.fr



Reprise d'un salon de coiffure



Après avoir travaillé dans les grands Salons haut de gamme de Milan et Paris, Lu s'est installée au Tholonet depuis octobre 2023.

Elle a choisi de se situer dans un quartier calme loin du tumulte bruyant de la ville, place des Lavandières à Palette.

Elle vous proposera uniquement des produits de soins naturels et avec sa grande expérience elle sera là pour vous écouter, analyser, et vous conseiller, pour que votre coiffure s'accorde parfaitement avec votre style. Son but est de mettre votre beauté extérieure en valeur pour submerger votre beauté intérieure.

L'équipe de Lu Coiffure vous accueille du mardi au samedi de 9h-18h sur rdv de préférence, nocturne vendredi 19h30 .

Adresse : Place des lavandières

Tél : 06 03 00 15 11 - 04 42 66 83 89 - www.Stylebyluzen.fr

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE
04 42 66 90 41

 mairie.letholonet
@wanadoo.fr

POLICE MUNICIPALE

 06 12 23 17 46
06 88 12 37 16

CCFF

06 19 88 56 75

GENDARMERIE

17 ou 04 42 26 31 96

CCAS

04 42 66 93 62

SCES TECHNIQUES

04 42 12 34 99

BIBLIOTHÈQUE

04 42 66 85 14

FESTIVITÉS

04 42 90 72 30

MATERNELLE

04 42 66 82 13

ÉLÉMENTAIRE

09 71 51 24 56

PÉRISCOLAIRE

06 32 10 25 56

SANTÉ & MÉDICAL

SOS MÉDECIN

04 42 26 24 00

CENTRE ANTI-POISON

04 91 75 25 25

ULTRAMED

04 42 50 60 00

PHARMACIE

04 42 66 80 20

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr. Brihmat - 04 42 27 99 06

Dr. Boutin - 04 42 29 45 73

Dr. Delgrange - 04 42 54 31 19

DENTISTES

Dr. Mahuteaux -

04 42 66 86 86

CABINETS DENTAIRES

04 42 66 91 53

04 42 96 92 12

SAMU

15

POMPIERS

18

APPEL D'URGENCE

112

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive et peut avoir un impact négatif sur les populations d'abeilles locales. Pour participer à la lutte contre ce nuisible, vous êtes invités à positionner des pièges dans votre jardin :

- Coupez une bouteille en plastique en deux et insérez la partie supérieure de la bouteille dans la partie supérieure de sorte à créer un entonnoir. Utilisez du ruban adhésif pour fixer solidement les deux parties ensemble.
- Dans un récipient, mélangez une partie de bière brune, une partie de sirop de sucre, et une petite quantité de vin blanc. Le but est de créer un appât qui attire les frelons asiatiques sans attirer les abeilles.
- Versez le mélange d'appât dans le fond de la partie inférieure de la bouteille puis accrochez ou placez le piège dans une zone où les frelons asiatiques sont fréquemment observés, idéalement à proximité des zones d'activité des abeilles, mais pas trop près pour ne pas les mettre en danger.
- Vérifiez régulièrement le piège et videz-le des frelons capturés. Renouvelez l'appât toutes les deux semaines ou lorsque vous constatez qu'il n'est plus efficace.

Permanence des élus



Pour rappel, la permanence des élus a lieu tous les **1^{ers} samedis du mois** à la **salle Ferrat** de **9h30 à 12h**, sans rendez-vous.



Retrouvez nos actualités sur :
Panneau Pocket
Facebook - Mairie le Tholonet
Instagram - @letholonet



mairie.letholonet@wanadoo.fr
www.letholonet.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- Louise Leclerc Kanaan née le 23 décembre 2023

DÉCÈS

- Annie Rugani épouse Clavel décédé le 27 octobre 2023
- Delphine Antonetti, épouse Faget, décédée le 25 novembre 2023
- Robert Bordonado décédé le 9 janvier 2024
- Paul Brès décédé le 20 janvier 2024
- Jean Landois décédé le 12 février 2024



Paul Brès

Commandeur de la Légion d'Honneur et décoré de la croix de guerre était un ancien conseiller municipal.

Un hommage républicain a été rendu dans la salle de l'ours lors de ses obsèques.

Alain Nicolino

Gérant de la Pâtisserie-Boulangerie l'Epi d'Or à Palette est décédé le 18 janvier 2024 à l'âge de 62 ans.

Sa famille remercie les habitants du Tholonet pour leurs mots de réconfort.

Utile *Le Tholonet*   

PRODUITS **LOCAUX** PRODUITS **BIO** CAVE À **VINS & BIÈRES** DIRECT PRODUCTEUR **VIANDES AOP**

8h30 - 13h / 15h30 - 19h30, du lundi au samedi
8h30 - 12h30, le dimanche et fériés

321 av. Paul Roubaud - 13100 Le Tholonet
04 42 66 97 43 | utileletholonet@hotmail.com
  [utileletholonet](https://www.utileletholonet.com)

LA PARENTHÈSE
- Artisan de Beauté -

664 Avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
tél : 04.42.57.55.97
mob : 06.42.84.32.74

www.institut-beaute-aix.fr

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET



www.domaine-des-artauds.com



HASBANIAN 3^{ÈME} GÉNÉRATION

VOTRE CHAUFFEUR VTC
AIX-MARSEILLE-PROVENCE
06 14 92 23 20

Château
HENRI BONNAUD
A.O.C Palette
DEGUSTATIONS - VISITES - GITE



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Directeur de la publication :
Vincent Languille

Responsable de la Communication :
Gwion Meyer

Réalisation : Gwion Meyer
et service Communication

Rédaction des articles :
Élus et services municipaux

Photos :
Mairie, groupe scolaire, associations

Imprimerie :
Arc en ciel - 06 60 36 88 59

Numéro ISSN : 1265 7867

Imprimé à 1600 exemplaires
Normes FSC - Label Imprim'vert



Le Tholonet